

En savoir plus

L'état des fonds est un outil de recherche structuré qui décrit, par fonctionnalité et toutes époques confondues, l'ensemble des ressources conservées aux Archives départementales de Saône-et-Loire. Il décrit tous les fonds, qu'ils soient ou non numérisés. Un fonds d'archives est, le plus souvent, constitué d'un ensemble de documents, organisé en dossiers, produit par un organisme, un service, une famille, une personne... dans l'exercice de son activité.

En dépliant chaque sous-partie, vous découvrirez ainsi leur description sommaire. Dans certains cas, vous pourrez également accéder à leur inventaire complet (icône permettant de télécharger l'inventaire ou d'accéder en un clic à toutes les notices du fonds).

Au fur et à mesure de leur réalisation ou de leur enregistrement dans notre base de données, de nouveaux inventaires seront mis en ligne.

Aide à la recherche

Recherche simple :

La recherche **en texte intégral** porte sur l'ensemble des champs descriptifs des documents d'archives et des imprimés, hors champs dates. Vous obtenez une liste de résultats avec l'indication, pour ces deux parties, du nombre d'occurrences dans lesquels le terme a été trouvé.

Recherche avancée :

La recherche sur le premier champ "recherche sur intitulé" est en texte intégral et porte essentiellement sur les champs "titre" (pour les imprimés), et "analyse" (pour les documents d'archives).

En ce qui concerne les champs "nom géographique", "nom de personne ou d'organisme", "mot matière", la recherche se fait à partir des listes d'index préétablies (indexation normalisée).

Remarques :

Imprimés : toutes les fiches descriptives de la bibliothèque ne sont pas encore indexées. Les résultats obtenus en passant par les index de la recherche avancée seront très incomplets ; il est indispensable de les compléter par une recherche simple (sur les mots du titre).

Exemple pratique :

- Vous voulez trouver des références sur l'empereur Napoléon 1^{er}. La recherche par l'index "nom de personne" ne renvoie que 4 résultats : tandis que la recherche simple avec Napoléon fait ressortir 50 titres.

Noms géographiques : il est conseillé de faire une recherche par l'index et / ou en texte intégral.

Exemples pratiques :

- Vous souhaitez prendre connaissance de toutes les références archives concernant la commune de *Saint-Eusèbe*. Vous lancez donc une recherche en texte intégral avec le terme Saint-Eusèbe. En résultat s'afficheront toutes les occurrences où ce nom a été écrit. En revanche, ne sortiront pas de cette interrogation, les fiches faisant mention d'un lieudit de la commune, comme par exemple *le Gratoux*. Dans ce cas, seule une seconde interrogation, via la recherche avancée et l'index des noms géographiques, permettra de faire ressortir également cette référence.
- Vous recherchez les références sur le fleuve *Loire*. Une recherche en texte intégral va amener en résultat toutes les fiches comportant le mot *Loire* y compris dans l'expression *Saône-et-Loire*. Vous pouvez réduire le champ de recherche en passant par la recherche experte et le champ "nom géographique" dans lequel vous sélectionnez : *Loire (France ; cours d'eau)*.